



EFS
Île de France

S'ENGAGER POUR
CHACUN
AGIR POUR TOUS



SOMMAIRE :

Page 1 - L'Édito

Page 2 - Ça se passe en IDF

Page 2- Préavis de grève

Page 3 - Vos droits : Planification des RCV et RCR

Page 4- Élections 2022 - Pourquoi votez CFDT ?

La CFDT à l'EFS, c'est :

- un site internet cfdt-efs.fr,
- un compte Twitter,
- une page Facebook.



Catherine FERNANDEZ : 06.13.15.98.63

Frédéric DIDELOT : 06.88.41.80.46

Orphéo NASCIMBENI : 06.22.09.12.90

La Plaquette Enragée !

Septembre 2022

L'édito

Catherine FERNANDEZ et Frédéric DIDELOT

Délégués syndicaux régionaux

Dans la continuité et la cohérence de notre mouvement syndical initié depuis le mois de juin, la CFDT continue ses actions en l'absence notamment de mesures pour endiguer l'hémorragie de personnels et de revalorisations salariales à la hauteur des enjeux. En IDF, c'était une centaine de postes à pourvoir en juillet (dixit le Directeur).

La mission de l'établissement est en péril, et le pouvoir d'achat des personnels est en chute libre. En 2 ans ½, le SMIC (indexé sur l'inflation) aura augmenté de 31 points EFS. L'état et l'EFS doivent prendre leur responsabilité en revalorisant les salaires et améliorant nos conditions de travail.

Suite à la reprise du mouvement social, le Président a décidé le versement d'une prime en juillet, même si elle représente indéniablement un plus, elle est emblématique d'une gestion à la petite semaine de l'établissement. Elle n'est pas adaptée aux difficultés que rencontre l'EFS, ni ne permet d'augmenter le pouvoir de vivre des personnels. **La CFDT ne veut pas de prime mais des augmentations de salaire pérennes !** De plus, cette prime, au-delà du fait qu'elle sera fiscalement prise en compte, viendra minorer notre intéressement 2022 versé en 2023. L'EFS vous donne donc d'une main pour mieux vous le reprendre, pour partie, de l'autre. De quoi relativiser son montant. De plus, alors que tout le personnel de l'Etablissement a reçu le mail de la Direction annonçant son versement, une partie des effectifs ne l'a pas touchée (MAD, intérimaires...).

La CFDT a rencontré, plusieurs fois, le Ministre de la Santé en août et lui a remis une note de la section CFDT de l'EFS sur la situation particulièrement critique de l'établissement.

Dans l'attente d'un arbitrage, la CFDT reste dans l'action, et continue de maintenir la pression. Pour défendre l'intérêt des salariés, elle ne fait pas semblant.

La CFDT réclame :

- **une revalorisation salariale** de l'ensemble des professionnels,
- **une révision de la classification et des rémunérations associée,**
- **des effectifs** suffisants afin de garantir à tous une conciliation vie personnelle-vie professionnelle et le respect de nos accords,
- **une amélioration des conditions de travail.**

La CFDT garde la tête haute et ne lâche rien !

Participer à la réunion CSE tout en étant en congés ? C'est possible !

Rien de tel qu'un petit arrangement entre amis ! Certains élus partant en vacances à CUBA ont tout bonnement demandé, à titre exceptionnel, de participer "à distance" à la réunion du CSE d'octobre. Certains syndicats ont plus de 20 élus. La CFDT est contre et l'a fait savoir au Directeur.

Temps de travail ? CA ? Bénévolat ?

Extrait du PV du CSE du 7 juillet 2022 :

F. BIREN : Pour la réunion de CSE du 6 octobre, les représentants du personnel sollicitent la possibilité pour les élus participant au voyage du CSE à Cuba d'assister à ce CSE en distanciel, via Teams, sans obligation de participation pour les élus, bien évidemment. En effet, les dates de ce séjour ont été modifiées suite à l'annulation du vol de retour et l'arrivée sur Paris aura lieu le matin du 6 octobre alors qu'il était prévu le 3 octobre.

S. NOËL n'y voit aucune difficulté, sachant que le règlement intérieur du CSE s'applique.

Cabanel 2 : Le siège National a autorisé la signature du bail au 56-58 avenue Émile Zola, Paris 15 : affaire à suivre ...

Site de Meaux : Discussion en cours avec l'hôpital de Meaux, un protocole de méthode a été signé pour transférer l'activité IH-délivrance, et l'éventuelle reprise d'un certain nombre de salariés. A suivre ...

Préavis de grève à l'EFS :

Contrairement à ce qu'annonçait M. Noël, dans son dernier mail, le Président de l'EFS n'est pas entendu des tutelles. Extrait : " Je souhaite par ailleurs vous rassurer et lever toute ambiguïté sur les augmentations attendues et les attentes légitimes). Un dispositif de revalorisation salariale significatif ayant vocation à s'appliquer à tous sera annoncé prochainement. Le Président, particulièrement déterminé, porte personnellement ce dossier au plus haut niveau et défend avec beaucoup de conviction les intérêts des salariés de l'EFS. "

La CFDT prend ses responsabilités de première organisation syndicale à l'EFS en maintenant ses actions et sa pression auprès des tutelles, tout en œuvrant dans l'intérêt des personnels.

Dans la continuité de nos actions, la CFDT a déposé un nouveau préavis de grève qui débutera le 22 septembre 2022 à 8h et qui court jusqu'à l'arbitrage des tutelles (au plus tard le 2 janvier 2023 si besoin) nous permettant de négocier dans l'intérêt de l'ensemble des salariés.

Rappel aux adhérents : la CNAS vous apporte un soutien financier en cas de grève.

Gardez bien vos bulletins annexes et fiches de paie, nous en aurons besoin pour vous indemniser.

Semaine de 4 jours en collecte : la Direction veut une expérimentation sur site !

La direction veut tester un nouveau projet alors que nous sommes en sous-effectif. En plus d'avoir une surcharge de travail importante, vous aurez sûrement le droit à un planning à trou.

Et oui, si vous espérez avoir des week-end de 3 jours, c'est compromis.

La CFDT dit STOP à toutes ces modifications d'organisations pour compenser le manque de personnel : il faut recruter et valoriser l'ancienneté à l'EFS !

Comment garder son personnel en poste alors que les nouveaux embauchés sont mieux rémunérés ?

Recrutement : En juillet, une centaine de poste vacants en IDF soit près de 10% des effectifs (dont 26 postes d'IDE), du jamais vu !

Ce n'est pas en vendant du rêve au moment des recrutements que l'EFS IDF va garder les personnels (d'autant plus avec des salaires déconnectés du marché du travail) !

Restons tous mobilisés !



Rappel :

A l'EFS, en plus des repos quotidiens et hebdomadaires, il existe deux autres types de repos acquis grâce aux négociations avec l'employeur :

- Le repos conventionnel (RCV)
- Les repos compensateurs de remplacement (RCR).

Tous les ans, vous devez faire le choix du paiement ou de la récupération des RCV et RCR. Vous avez la possibilité de modifier votre choix une fois par an. Il faut faire la demande un mois avant le début de la période concernée.

Si récupération : Les heures acquises vont agrémenter les compteurs « RCR » et « RCV », visibles sur le bulletin annexe de fin de période.

ATTENTION : Avant que les compteurs ne dépassent les 24h :

- Il faut les planifier 1 mois et ½ avant le début de la période auquel cas l'encadrement sera en droit de le faire.
- Dans ce cas, l'encadrement doit les planifier avant le début de la période. Ils figureront sur le planning de 8 semaines.

En aucun cas, il ne s'agit de réajuster les plannings au cours de la période en fonction du réalisé.

Il n'est pas possible de planifier des RCR ou RCV à posteriori de la planification pour atteindre les 280 h pour la période de 8 semaines. Si le salarié est sous planifié à l'élaboration du planning soit 15 jours avant le début de la période, il s'agit d'un défaut de planification dû à l'employeur.

C' est un droit en plus que la CFDT a obtenu lors de la négociation de l'ANAT : soyez vigilant et restez maître de votre planning

Afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'ajustement, votre encadrement doit vous fournir un planning comportant ces RCV et RCR :

L'article 3.1.2. de l'ANAT prévoit pour l'ensemble des personnels que : "Au moins 15 jours avant le début de la période, chaque personnel reçoit un planning prévisionnel individuel pour 8 semaines. Ce planning mentionne la planification des horaires quotidiens et hebdomadaires de travail. Il fait aussi apparaître les repos hebdomadaires, les jours RTT, les congés payés et les repos de toute nature"



Pour avoir un contre-pouvoir fort et efficace et que le CSE ne soit plus une chambre d'enregistrement.
Parce que la CFDT ne courbe pas l'échine devant la Direction : elle ne lâche rien et obtient !
Pour remettre de l'humain au centre des priorités de la Direction.
Pour faire respecter collectivement vos droits.
Pour le retour d'offres intéressantes et une équité de traitement dans l'attribution des Activités Sociales et Culturelles. Fini premier arrivé - premier servi !
Pour que notre établissement ne poursuive pas sa transformation en entreprise avec les yeux toujours tournés vers la Productivité !
Sans Humain pas de donneur, sans Humain pas de salarié, la CFDT veut replacer l'Humain au cœur des discussions.

VOTEZ CFDT

Attributions des élus au CSE :

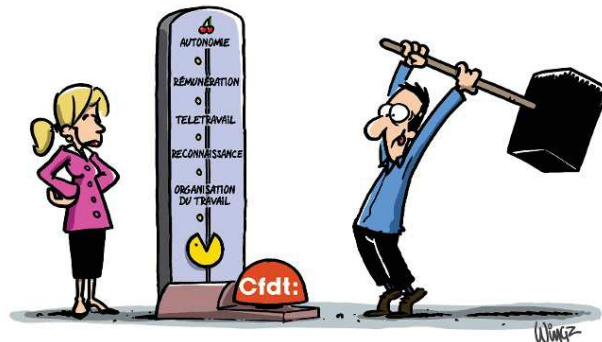
En plus des volets conditions de travail, formations, organisation générale de l'entreprise, égalité pro, politique, il ne faut pas oublier que les élus majoritaires au CSE gèrent également les activités sociales et culturelles (enfance, voyage, locations, spa, spectacles et autre...)

Afin que chaque nouvel élu, même débutant, puisse acquérir les compétences nécessaires lui permettant de s'épanouir dans son mandat, la CFDT organise des formations spécifique EFS avec l'ensemble des élus CFDT de toute la France.

Vous souhaitez avoir des informations complémentaires : Contactez-nous !



FRAPPEZ UN GRAND COUP... VOTEZ CFDT !



Les militants CFDT, au plus proche des salariés



La CFDT, un syndicat proche des équipes de terrain en se rendant régulièrement sur les sites de l'EFS IDF et en collecte mobile.

N'hésitez pas à nous interpeller, ces temps d'échanges nous permettent de construire nos revendications régionales et nationales.

Si vous rencontrez des problématiques à votre poste de travail, faites-le nous savoir et nous organiserons un déplacement spécifique sur site pour aller à votre rencontre.

Vous souhaitez adhérer à la CFDT mais vous avez des difficultés financières ?
La solidarité étant l'une de nos principales valeurs, nous pouvons adapter le coût de l'adhésion.
Contactez-nous !

Cfdt:

Réponses à emporter

#RéponsesàEmporter

L'Adhésion découverte

2 mois pour faire connaissance

L'Adhésion découverte CFDT : c'est quoi ?

L'Adhésion découverte vous permet, du 27 septembre au 31 octobre 2022, de bénéficier pendant 2 mois des services et avantages des adhérents de la CFDT : votre première cotisation ne sera prélevée qu'en décembre. Pendant cette période vous serez accompagné par nos militants et aurez accès à tous nos services. Ce temps vous est offert pour découvrir notre organisation et faire connaissance.

L'Adhésion découverte CFDT : c'est pour qui ?

L'Adhésion découverte est ouverte à tous les travailleurs ou demandeurs d'emploi.

Votre travail évolue, votre entreprise transforme son activité ou son organisation: la CFDT peut vous accompagner et partager avec vous et vos collègues l'expérience de ses militants confrontés aux mêmes situations. Vous avez des questions et des inquiétudes, sur le plan professionnel ou dans votre vie privée? Vous ressentez le besoin d'être éclairé pour comprendre le contexte actuel? **Grâce à notre offre très large, nos réseaux locaux et professionnels, la CFDT a la capacité de vous répondre et de vous accompagner!**

Qui sommes-nous ?

La CFDT est un syndicat de travailleurs présent dans tous les secteurs professionnels, du privé ou du public. Nous sommes la première organisation syndicale de France, que ce soit en nombre d'adhérents ou en termes de résultats aux élections professionnelles. Notre objectif est de défendre et d'améliorer le quotidien de chacun au travail. C'est parfois avec des choses très simples que l'on peut faire bouger la situation, ensemble sur le lieu de travail.

Réponses à emporter

L'Adhésion découverte : les services

Réponses à la Carte: le service d'accueil téléphonique

Avec ce service, réservé aux adhérentes et adhérents, vous pourrez poser toutes vos questions liées au travail, à la vie professionnelle ou personnelle. Avec **Réponses à la Carte**, il y a toujours quelqu'un qui vous écoute, qui vous répond, qui vous oriente. Vous obtiendrez votre réponse immédiatement, ou serez orientés vers nos réseaux de militants de proximité qui pourront vous éclairer, ou vous accompagner dans vos démarches. Le service **Réponses à la Carte** est également accessible en ligne.

L'actualité professionnelle qui vous concerne directement dans votre boîte mail

Si vous l'acceptez, vous recevrez directement par mail l'actualité sociale, professionnelle et juridique pour ne louper aucune information qui vous concerne.

L'accès à nos espaces numériques

Notre site internet donne accès à de nombreuses informations sur tous les sujets du travail, sur vos droits, les dernières lois (pouvoir d'achat, réforme de l'assurance chômage, etc.) sous forme d'articles, vidéos ou documents. Il vous donne également accès à votre espace adhérent sur lequel vous trouverez toutes vos informations professionnelles, **l'ensemble de nos services** (Réponses à la carte, Job à la carte, MaFormation CFDT en 1 clic!, etc.) ainsi qu'à nos espaces d'échanges pour interagir en direct avec des militantes et militants CFDT.

Pour les salariés des très petites entreprises (moins de 11 salariés-TPE)

Vous aurez accès, depuis votre espace adhérent, aux services de notre partenaire UP: **une billetterie à prix réduits.**

Au bout de 2 mois : qu'est ce qui se passe ?

Vous souhaitez continuer à adhérer à la CFDT : vous n'avez rien à faire.

Bienvenue à la CFDT! Votre adhésion est officielle et à ce moment, vous pouvez bénéficier en plus d'un accompagnement juridique. Vous avez changé d'avis ? C'est très simple, vous n'avez aucune obligation, vous résiliez votre adhésion en ligne via le formulaire de contact de votre espace adhérent.

Pour améliorer votre quotidien, pour protéger vos droits: rejoignez-la CFDT!



+ d'informations sur le nouveau site CFDT :

www.CFDT-EFS.fr

